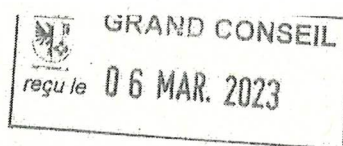


C4077



Lettre ouverte au Conseil d'État et aux députés de la République et canton de Genève

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	23-24.3.2023
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:	CCA + Enseignement		
Objet:			
Copie à:			

Mesdames les Conseillères d'État, Messieurs les Conseillers d'État,
Mesdames Messieurs les Députés et Députées,

Nous, anciens cadres, du Service médico-pédagogique devenu Office médico-pédagogique (OMP), tenons à apporter notre éclairage sur la situation traversée par cet office depuis quelques années et qui se trouve régulièrement exposé par voie de presse. Cet éclairage, sous forme de lettre ouverte, nous semble d'autant plus nécessaire qu'à la lecture des articles parus et des informations recueillies auprès de nos collègues actuellement en fonction, un processus de démantèlement de l'OMP, c'est-à-dire de dissociation de son fonctionnement intégré pédagogique et médico-thérapeutique, est en cours. Cela aurait selon nous de graves conséquences pour les enfants et les adolescents vulnérables du canton.

Nous sommes consternés d'observer que c'est du département auquel appartient l'OMP, essentiellement de la magistrature qui en porte la responsabilité et le dirige, qu'émane un discrédit constant et parfaitement injustifié. On lit dans la presse depuis plusieurs mois des propos méprisants et mensongers relatifs à son fonctionnement et à ses compétences qui seraient, selon elle, problématiques depuis toujours, allant jusqu'à proposer un plan pour "l'assainir". Selon la Conseillère d'État, la situation ponctuelle d'un foyer ne serait qu'une "illustration des manquements énormes d'un office n'ayant jamais fonctionné".

Force est de constater que de regrettables dysfonctionnements, ainsi qu'une situation de crise, ont émergé au fil des deux mandats successifs de l'actuelle magistrature à la tête du département. Il nous semble que ses décisions et nominations ne sont pas étrangères à la péjoration des conditions de travail au sein de l'office et que ses attaques au modèle de prise en charge intégré et interdisciplinaire, pleinement reconnu jusque-là, en sont une partie importante.

La longue histoire de cet office est pourtant à même de témoigner de sa compétence et de son intérêt pour la population car, pendant plus d'un siècle, on ne trouve pas trace de telles difficultés ni d'une telle défiance de la part de son autorité de tutelle.

Les missions officielles de l'OMP sont d'enseigner et éduquer par la pédagogie spécialisée, de soutenir et conseiller l'enseignement régulier, de soigner au travers d'une culture psychothérapeutique dans les consultations ambulatoires et dans le cadre de l'enseignement spécialisé et de former les professionnels (enseignants, éducateurs, pédopsychiatres, psychologues).

Ces missions, il est important de le souligner, ne se situent pas exclusivement dans le domaine de l'autisme et du handicap comme peut le laisser penser le focus presque exclusivement orienté vers ces problématiques dans la presse et dans le discours politique. L'OMP s'occupe autant des enfants présentant des besoins particuliers importants du fait de leur développement que de ceux aux souffrances psychiques et aux troubles instrumentaux divers.

Cet office, depuis ses origines à la fin du XIX siècle, s'est situé dans une grande continuité et en constante évolution, il est reconnu localement et internationalement et se situe à la pointe des pratiques éducatives, pédagogiques et soignantes pour la frange la plus vulnérable de la population infanto-juvénile. Il articule les savoirs et les compétences professionnels de la pédagogie spécialisée (enseignement et éducation spécialisée) et du soin psychique (pédopsychiatrie, psychologie, psychothérapie, logopédie, psychomotricité). Il est historiquement interdisciplinaire en ce qu'il propose des regards multiples, intégrés et articulés

pour l'ensemble des enfants et des adolescents aux besoins les plus importants. Cet office est l'acteur étatique principal à Genève de la pédopsychiatrie, de la psychothérapie, de la logopédie et de la psychomotricité. Il scolarise et prend en charge tout enfant et adolescent dans le cadre des mesures d'enseignement spécialisé et est accessible pour chaque enfant et adolescent avec sa famille dans les consultations médico-psychologiques de secteur.

Au travers de son action préventive et de prise en charge, qu'elle soit éducative, pédagogique et/ou thérapeutique, il contribue au mieux-être des enfants et des adolescents les plus en difficulté dans leurs apprentissages et leur développement global, il favorise la meilleure formation possible pour chacun d'entre eux et il contribue au bien-être psychique de la population infantile en général. Il s'inscrit dans une tradition humaniste d'éducation et de pédopsychiatrie sociale ancrée dans la communauté, proche des quartiers et des écoles.

Son organisation et son modèle de fonctionnement incluent la formation et la recherche postuniversitaire qui contribuent non seulement à la qualité de ses professionnels, mais aussi à la constitution, dans le cadre genevois, d'un réseau cohérent de professionnels reconnus dans les diverses professions. Cela est notamment le cas dans le domaine de la pédopsychiatrie et de la psychothérapie pour lesquelles il est un des services de formation reconnu par la confédération via l'Office fédéral de la santé publique.

Ayant ces éléments à l'esprit, il s'avère extrêmement difficile de comprendre les raisons qui se trouvent derrière les propos méprisants et injustifiables issus du sommet du département de l'instruction publique et de son action à l'égard d'une telle institution. Il serait nécessaire d'en comprendre les ressorts.

A l'heure actuelle, il nous semble urgent que cesse le dénigrement aveugle de l'Office Médico-Pédagogique qui a été affaibli et attaqué dans son organisation, et au sein duquel le professionnalisme et l'engagement des collaborateurs a malgré tout perduré. Il nous semble surtout indispensable que cessent les manœuvres de démantèlement en cours dans l'attente de la prochaine législature. Il s'agit en effet de restaurer, à tous les niveaux, des conditions de sérénité suffisantes pour penser, planifier et organiser le futur de cet office, dont l'action au quotidien sera toujours très exposée, car sa tâche est par essence délicate ; il enseigne, soutient et soigne les enfants qui en ont le plus besoin dans notre canton.

Nous vous remercions de votre attention et vous assurons, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers d'état, les Députés et Députées, de notre respectueuse considération.

Copie : les différents organes de presse ayant audience à Genève

Dre Adela Abella, Médecin assistante, puis cheffe de clinique et d'équipe de consultation de secteur au SMP, puis consultante externe au SMP. A exercé de 1989 à 1994.

Biffiger Jean-Paul, instituteur spécialisé dans diverses structures avant de devenir Inspecteur de l'enseignement spécialisé, puis Directeur adjoint, responsable de l'Enseignement Spécialisé au SMP. A exercé entre 1971 et 2009.

Dandelot Maurice, enseignant spécialisé, puis Inspecteur de l'enseignement spécialisé, Directeur de l'enseignement primaire, Directeur Pédagogique de l'OMP. A exercé entre 1974 et 2014.

Fridman Wenger Miriam, Psychologue-Psychothérapeute formatrice, fondatrice de la Source Bleue. A exercé entre 1977 et 2007 au SMP.

Jacquemet Françoise, enseignante spécialisée, puis responsable pédagogique en centre de jour et Inspectrice de l'enseignement spécialisé au SMP. A exercé entre 1968 et 2007.

Dre Perez Crim Elena, cheffe de clinique et d'équipe en consultation de secteur au SMP, puis médecin-adjoint auprès de la direction médico-psychologique de l'OMP. A exercé entre 1984 et 2013.

Dr Perron Laurent, médecin assistant, puis Chef de clinique et d'équipe au SMP, puis consultant externe pour l'OMP. A exercé depuis 1997.

Puccioni Nelda, enseignante spécialisée dans diverses structures, Inspectrice, puis Directrice de la Scolarité Spécialisée et de l'Intégration au SMP et OMP. A exercé entre 1986 et 2014.

Solca Benvenuto, Directeur adjoint, puis Directeur médico-psychologique au SMP devenu OMP. A exercé entre 1989 et 2014.